



GUIDE PRATIQUE PRODUCTEUR

Je rejoins un marché sur Cagette

Dernière mise à jour : 24 avril 2026

Vous venez de suivre la parcours introductif de votre formation d'intégration pour créer votre premier catalogue de produits, et vous vous projetez donc sur l'idée de rejoindre un marché existant. Vous êtes au bon endroit !

Pour vous accompagner à vous lancer, notre équipe vous a concocté ce guide pratique.

Un conseil : suivez-le dans l'ordre.

Ainsi vous ne manquerez aucune étape importante, vous gagnerez du temps et vous connaîtrez les astuces indispensables pour vendre efficacement sur Cagette.

Sommaire

1. Contacter votre premier Marché Cagette.....	2
2. Reliez votre catalogue au Marché Cagette.....	4
3. J'active ma première vente.....	6
4. Gérez vos ventes au quotidien.....	9

Mon Espace Producteur, qu'est-ce que c'est ?

L'Espace Producteur est l'interface qui vous permet de gérer vos produits et ventes sur les Marchés Cagette de façon AUTONOME dans le pur esprit de la vente directe.

Cet espace va simplifier votre organisation, grâce à :

- la gestion DYNAMIQUE de vos stocks
- la possibilité d'adapter vos catalogues à vos clients

Il est votre espace DÉDIÉ. Seulement vous et vos collègues pouvez y accéder afin de gérer vos ventes.

Nous sommes à vos côtés pour aller plus loin



La documentation

Pour en savoir plus sur une étape ou une fonctionnalité, [consultez la documentation](#).



Le support technique

Vous pouvez nous poser toutes vos questions :


- par mail, à : support@cagette.net
- au standard : 09 80 80 17 78

1. Contacter votre premier Marché Cagette

Les paramètres de votre Espace Producteur sont prêts, et vous avez logiquement identifié au moins un marché que vous pourriez rejoindre. Il est temps maintenant d'aller à la rencontre de son administrateur !

Étape 1 : retrouvez les Marchés qui vous intéressent

Pour identifier les marchés que vous allez contacter, rendez-vous sur votre Espace Producteur, page **TABLEAU DE BORD**. Vous y trouverez une sélection de Marchés à proximité de chez vous.

 [Voir tous les marchés](#)


En cliquant sur le bouton [Voir tous les marchés](#) en bas de la page, vous pourrez accéder à un moteur de recherche vous permettant de choisir un jour de distribution préféré et une localité de départ. Vous verrez alors les marchés les plus proches autour du lieu choisi.

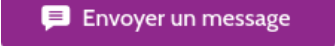
jour de distribution Tous À proximité de Un marché, une commune, etc

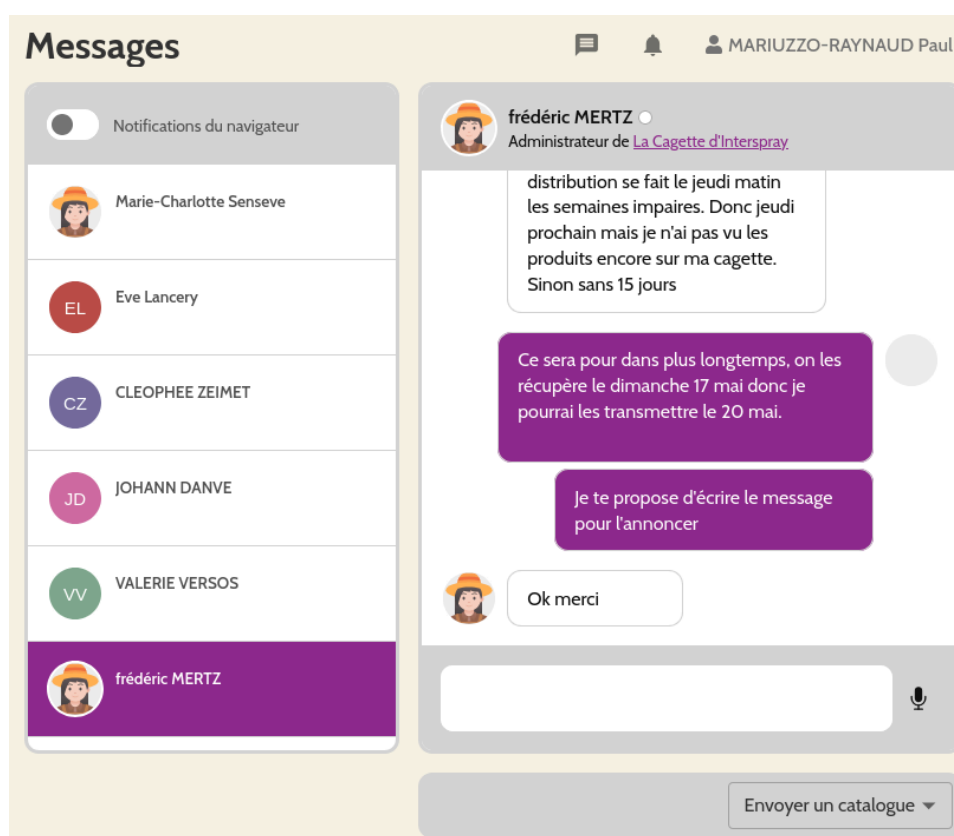
[Afficher la carte](#)

<p>Saint-Médard-de-Mussidan à 5 km</p> <p>La Cagette de Saint Médard de Mussidan</p> <p>Le vendredi toutes les 2 semaines de 17h30 à 18h30</p> <p>121 clients</p> <p>Contact du marché DEVESVRE Emilie</p> <p>Envoyer un message</p> <p>→ Voir le marché</p> <p>GAEC Nature et Saveurs, Le jardin forêt de Cléopée et 12 autres producteurs vendent sur ce marché</p>	<p>SEGONZAC à 13 km</p> <p>La Cagette de Segonzac</p> <p>Tous les mercredis de 18h00 à 19h00</p> <p>137 clients</p> <p>Contact du marché PIERRESTEGUY Florian</p> <p>Envoyer un message</p> <p>→ Voir le marché</p> <p>Le jardin forêt de Cléopée, La Bergerie des Chabannes et 12 autres producteurs vendent sur ce marché</p>	<p>Saint Astier à 14 km</p> <p>Marché Paysan Chez Nature et Saveurs</p> <p>Tous les samedis de 11h00 à 12h00</p> <p>50 clients</p> <p>Contact du marché DUBOIS Matthieu</p> <p>Envoyer un message</p> <p>→ Voir le marché</p> <p>GAEC Nature et Saveurs vend sur ce marché</p>	<p>Saint-Astier à 14 km</p> <p>Marché Périgourdin chez Nature & Saveurs - St Astier</p> <p>Tous les mardis de 17h30 à 18h30</p> <p>57 clients</p> <p>Contact du marché DUBOIS Matthieu</p> <p>Envoyer un message</p> <p>→ Voir le marché</p> <p>Les Jardins de Chantérac, Pablo Vioque - Apiculture et 16 autres producteurs vendent sur ce marché</p>
<p>Vanxains à 16 km</p> <p>la cagette de la virade</p> <p>Tous les samedis de 9h00 à 12h00</p> <p>127 clients</p> <p>Contact du marché BRUGERE Christelle</p> <p>Envoyer un message</p> <p>→ Voir le marché</p> <p>GAEC DE LA VIRADE, Pisciculture moulin de Boissonnie et 16 autres producteurs vendent sur ce marché</p>	<p>Mensignac à 17 km</p> <p>La Dynamo - retrait à la ferme le mercredi</p> <p>Tous les mercredis de 17h00 à 18h30</p> <p>102 clients</p> <p>Contact du marché FERME LA DYNAMO Laura</p> <p>Envoyer un message</p> <p>→ Voir le marché</p> <p>Ferme Brasserie "La plume et l'épi", Les Poulets Bio de Leger et 6 autres producteurs vendent sur ce marché</p>	<p>Ribérac à 19 km</p> <p>CAGETTE DE LAKANAL</p> <p>Tous les mardis de 17h00 à 18h30</p> <p>Le mardi toutes les 2 semaines de 17h00 à 18h30</p> <p>41 clients</p> <p>Contact du marché BEAUVAIS Damien</p> <p>Envoyer un message</p> <p>→ Voir le marché</p> <p>Le jardin forêt de Cléopée, Ferme du Maine Thelottes vendent sur ce marché</p>	<p>Mensignac à 20 km</p> <p>La Bergerie des Chabannes</p> <p>Tous les vendredis de 16h45 à 18h00</p> <p>27 clients</p> <p>Contact du marché PAUL Nathalie</p> <p>Envoyer un message</p> <p>→ Voir le marché</p> <p>Fournil Bethléem, GAEC Nature et Saveurs et 4 autres producteurs vendent sur ce marché</p>

Étape 2 : contactez leurs administrateurs

La fiche de présentation de chaque marché vous présente quelques informations utiles, telles que le nombre de clients et le nom de la personne administrant le marché, ainsi que les producteurs déjà présents. Un bouton  vous permet d'accéder à la page de commande du marché et en découvrir un peu plus.

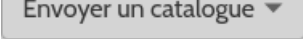
Enfin le bouton  va vous permettre d'entrer directement en contact avec l'administrateur de marché.



L'objectif sera d'évaluer avec eux si vous pouvez travailler ensemble.

Lors de vos échanges, **clarifiez bien avec eux les points suivants :**

- Le type de clientèle (que vous puissiez adapter votre offre de produits)
- Les éventuelles attentes sur l'offre de produits proposée et dans la relation avec les clients
- L'organisation des ventes (lieu, jour, heures, qui prépare les paniers...)
- la date de votre première vente

Si l'entente est trouvée, il vous suffira de cliquer sur le bouton  pour sélectionner le catalogue adapté (voir chapitre suivant) et permettre à l'administrateur du marché de vous ajouter, et ainsi démarrer votre coopération !


2. Reliez votre catalogue au Marché Cagette


Vous avez créé votre premier catalogue comprenant toutes vos références. C'est logiquement celui-ci que vous allez présenter en première intention à votre interlocuteur, qui pourra vous demander d'en créer un nouveau avec une sélection plus précise selon les conditions du marché.

Étape 1 : Adaptez votre catalogue

Les catalogues sont importants dans le fonctionnement de vos ventes. Parfois il est utile de distinguer vos produits sur plusieurs catalogues. Voilà les scénarios possibles à avoir en tête pour formaliser vos catalogues :

- Si vous vendez toujours les mêmes produits au même prix sur vos différents Marchés Cagette, ne créez qu'un seul catalogue. Ainsi vous n'aurez qu'à mettre à jour votre sélection de produits en une seule fois à chaque fois que c'est nécessaire.
- Si vous proposez des sélections différentes de produits d'un marché à l'autre, alors créez un catalogue pour chacun des marchés.
- Si vous avez des produits avec des périodes de commande différentes (exemple : de la viande fraîche en précommande avant l'abattage et des conserves), il vous faudra créer des catalogues différents également
- Si vous appliquez des tarifs différents selon qu'un de vos marchés est par exemple en paiement sur place et un autre avec paiement en ligne, ou que vous vendez à une distance importante de votre ferme et intégrez donc des frais de transport.

Pour ce dernier critère, vous pouvez cliquer sur l'onglet ou le bouton , qui peut vous permettre :

- d'augmenter ou réduire vos tarifs selon une logique de pourcentage ou de nombre d'euros, sur toutes les offres avec la barre de modulation en haut de la page, ou au cas par cas sur chacune des offres du catalogue, via la case de modification.
- d'inclure les frais de paiement en ligne si votre catalogue est relié à un marché avec paiement en ligne, via l'option  Frais de paiement en ligne (3.6% TTC)
- d'inclure dans vos tarifs les frais de plateforme via l'option correspondante

RAPPEL : Vous pouvez donc avoir plusieurs catalogues sur un même marché pour ajuster des périodes de commandes différentes au besoin.

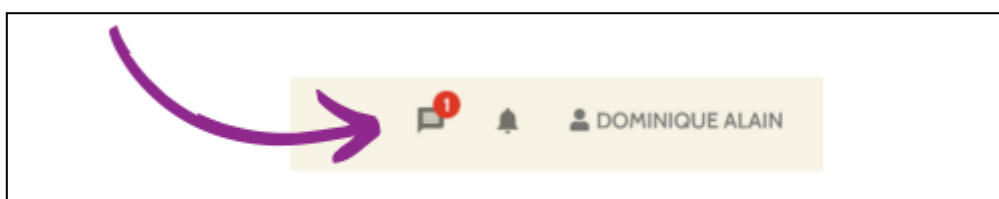
Étape 2 : Partager votre catalogue

Vous retrouvez votre ou vos catalogue créé(s) précédemment affiché(s) sur la page **CATALOGUES**, accompagné d'un lien URL. Ce lien prend la forme suivante : <http://app.cagette.net/catalog/XXX>

Ce lien est votre proposition commerciale à partager à l'administrateur du marché avec lequel vous vous êtes entendus (ou vous-même si vous êtes le créateur du marché).

Pour partager votre catalogue à un administrateur, vous avez 2 options :

- **via la messagerie Cagette.net** : si l'administrateur vous envoie un message, vous recevrez une notification par mail et dans l'application (en haut de la page, cf capture ci-dessous).



Cliquez sur le bouton en bas de la page de discussion. L'administrateur n'aura qu'à cliquer sur le lien pour faire la liaison du catalogue et ainsi vous autoriser à vendre sur ce marché.

- **par e-mail** : copiez le lien URL via le bouton proposé, et intégrez-le dans votre message.

L'administrateur du marché pourra alors réaliser la liaison de votre catalogue à son marché. En faisant cette manipulation, il vous donne le droit de participer aux ventes de son marché.

Vous pouvez vous assurer que la liaison du catalogue a bien été effectuée en vous rendant sur la page **TABLEAU DE BORD** de votre Espace Producteur.

Vous verrez alors le marché apparaître dans l'encart **MES MARCHÉS**.

3. J'active ma première vente

Vous venez de recevoir un e-mail : votre catalogue est relié au marché par son administrateur !
Préparez maintenant vos premières ventes sur Cagette.

Étape 1 : préparez vos stocks

Sur Cagette, les stocks permettent de limiter la quantité disponible d'un produit à la vente. Cette fonction n'est donc utile que si le stock d'un produit est limité.

Si la quantité disponible à la vente de ce produit arrive à zéro, Cagette bloquera automatiquement la possibilité de le commander.

Rendez-vous sur la page **STOCKS** de votre Espace producteur.

Par défaut, ne s'affichent que les offres sélectionnées dans un catalogue. Vous pouvez aussi faire afficher toutes vos offres de produits via le bouton correspondant.

Pour limiter le stock d'une offre, commencez par l'activer (sur la droite de l'écran).

Ensuite, indiquez votre stock réel.

S'il n'y a pas eu de commande, votre stock réel correspond à la quantité disponible à la vente.

La colonne "commandé" affiche le nombre de commandes non livrées pour cette offre.

A chaque commande, Cagette calcule automatiquement la quantité de produits disponibles à la vente ainsi : [quantité disponible à la vente] = [stock réel] - [nb de produits commandés]

Quelques minutes après la fin de la distribution, les colonnes "commandé" et "stock réel" sont mises à jour car Cagette va considérer que les produits commandés ont été livrés. Pensez à vérifier avant l'ouverture des prochaines ventes.

Étape 2 : indiquez vos participations aux ventes

Vos produits sont prêts à être mis en boutique. Indiquez maintenant vos prochaines ventes.

Rendez-vous sur la page **PLANIFIER**. Vous y verrez les prochaines dates de vente disponibles,

choisissez celles auxquelles vous voulez participer en cliquant sur le bouton .

Si vous participez à toutes les ventes d'un point de vente, vous pouvez cliquer sur le bouton



d'une de ces ventes. Une fenêtre s'ouvrira vous proposant de participer à l'ensemble des ventes récurrentes. Vous n'aurez plus qu'à départiciper les dates où vous serez en congés/occupés..





Si vous participez de façon régulière mais pas à toutes les ventes d'un marché, par exemple une semaine sur deux, vous pouvez filtrer vos ventes potentielles par marché ou catalogue, puis sélectionner via les cases cochables l'ensemble des dates concernées.

PARAMÉTRER LES PRÉLÈVEMENTS

Si vous vendez pour la première fois sur un Marché Cagette, vous allez être invité à paramétrer le système de prélèvement des frais de la plateforme.

Retrouvez les informations liées à la facturation, au paiement en ligne et à la comptabilité sur la page **PARAMETRES**.

Après avoir validé votre participation, 2 nouveaux boutons peuvent être utilisés :

-  **Personnaliser dates d'ouverture/fermeture** : vous pouvez personnaliser la date d'ouverture et de fermeture de votre catalogue à la vente afin de l'adapter à vos contraintes. Cette manipulation peut être effectuée sur une sélection de plusieurs ventes, afin par exemple d'ouvrir votre vente une semaine avant la date par défaut. Idéalement, restez sur les dates par défaut, qui restent le meilleur repère pour la clientèle.
-  **Ne plus participer** : vous pouvez vous retirer de la vente si un contre-temps intervient sur vos prévisions. Par contre si vous avez déjà reçu des commandes, cela ne sera pas possible de ne plus participer, il faudra en assurer la livraison aux clients ou bien les contacter un par un pour expliquer une annulation avant de mettre à 0 les quantités commandées, et ensuite, ne plus participer.

Une fois vos dates de participation actées, n'hésitez pas à vous rendre sur la boutique du Marché Cagette pour contrôler que tout s'affiche comme vous le souhaitez. Pour cela, rendez-vous dans la page **TABLEAU DE BORD** de votre Espace producteur et cliquez sur le marché qui a une vente ouverte.

Ne reste plus qu'à informer votre clientèle de ce nouveau marché !

INVITEZ VOS CLIENTS À COMMANDER

Le lien à partager qui permettra à vos clients de se rendre directement sur un Marché Cagette se trouve sur la page d'accueil de ce marché, en cliquant sur son nom.

- **Pour informer les clients dont vous avez déjà les coordonnées**
Partagez-leur le lien directement par e-mail ou SMS. N'oubliez pas de leur demander de partager ce lien autour d'eux pour vous soutenir.
- **Pour trouver de nouveaux clients**
Diffusez le lien sur votre site Internet, annuaires en ligne, réseaux sociaux... bref tout ce qui est en ligne, ainsi que via la presse, votre mairie, les associations et commerces locaux.



Dans vos supports de communication imprimés (affiche, flyer, banderole...), plutôt que d'indiquer le lien (difficile à retenir), indiquez que pour commander, il suffit de se rendre sur www.cagette.net, et d'indiquer la commune de votre Marché Cagette, ou bien créez un QR Code amenant directement sur le marché.

Félicitations, vous participez à des ventes sur Cagette !

Vous pourrez bien évidemment petit à petit continuer à :

- élargir votre offre de produits
- faire grandir le nombre de clients en communiquant autour de vous

Vous passez maintenant à une nouvelle phase de votre projet :
gérer vos ventes sur la durée !



4. Gérez vos ventes au quotidien

Etape 1 : Préparer les commandes

A la fin de la période de commande, vous recevez automatiquement par email un récapitulatif par catalogue, afin de pouvoir préparer les commandes.

Vous pouvez vous connecter à tout moment sur votre Espace Producteur sur la page **COMMANDES** pour accéder au récapitulatif des commandes reçues.

La vue **“Récap. par produits”**, réunit les produits nécessaires à la vente. Vous pouvez suivre cela sur votre smartphone ou bien imprimer le bon de commande ou la liste d'émargement. Ensuite, selon l'organisation établie par l'administrateur du Marché, vous pouvez soit :

- **préparer les paniers par client**, en utilisant la vue **“Récap par clients”**.
Vous y trouverez le nom du client et surtout **son numéro de commande**, qui peut facilement servir de repère en l'indiquant sur l'emballage des produits commandés.
Vous pouvez également imprimer la liste d'émargement pour vous aider, voire découper chaque commande pour l'associer à son contenant.
- **amener l'ensemble des produits à la distribution, et faire la répartition en direct lors de la distribution**, dès lors que vous êtes présent-e ou qu'il y a assez de bénévoles pour faire cette opération. Faites en sorte que les produits soient facilement identifiables par tous.

Si vous devez modifier les quantités suite à un problème de stock ou du fait d'un produit à poids variable, il vous faudra vous rendre sur la vue **RÉCAP PAR CLIENTS** où vous pourrez facilement modifier les quantités des commandes concernées.

Si vous avez des produits à poids variable (colis de viande, poulet, gros légumes...), facilitez vous les modifications en cliquant sur le bouton **“Pesée de produits en masse”**. Vous pourrez ainsi naviguer facilement sur les produits concernées dans une distribution à préparer.

En cas de modification d'une commande par manque de produit, pensez à prévenir le client.

GESTION DES CATALOGUES : GAGNEZ DU TEMPS

Si vous avez :

- **plusieurs catalogues participants à une même vente**
- **un ensemble de marchés vendant sur la même journée**

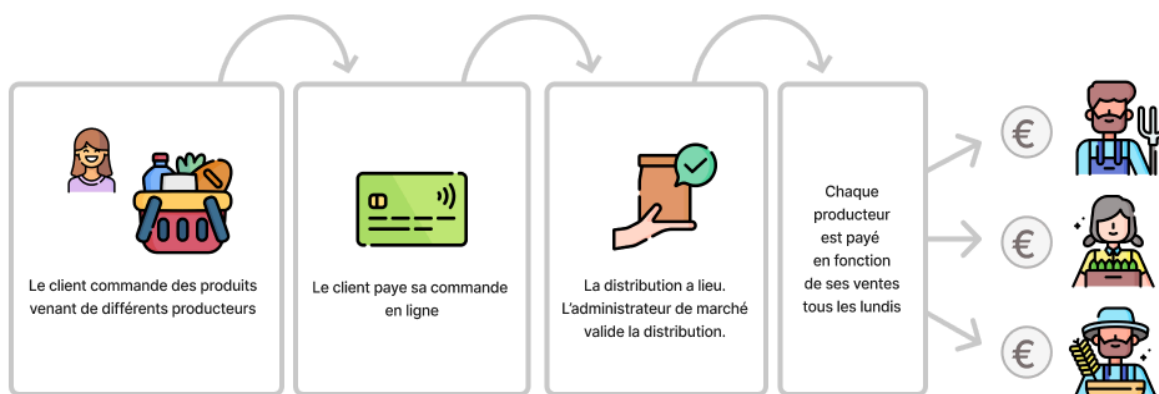
pour gagner du temps, nous vous recommandons de cocher l'ensemble des marchés ou catalogues concernés sur la page **COMMANDES**. Vous pourrez sortir un récapitulatif par Membres ou par Produits, qui vous indiquera l'ensemble des produits à préparer, sans avoir à faire le tour de chacun des catalogues.

Etape 2 : La distribution

C'est le grand jour ! En tant que producteur participant, vous devez veiller à ce que l'organisation soit bien calée avec l'équipe chargée de la distribution. Veillez à être à l'heure et à respecter l'organisation convenue avec l'administrateur du marché.

Sur le créneau horaire annoncé, les clients viennent récupérer les paniers. Selon le mode d'organisation (cf. plus haut), les paniers sont composés à l'avance ou pendant la distribution. Profitez-en régulièrement pour mettre en avant vos produits, proposer une dégustation, annoncer les prochaines nouveautés de vive voix...

Une fois la distribution terminée, découvrez ci-dessous ce qui se passe ensuite pour les marchés qui fonctionnent avec le paiement en ligne.



Une fois la validation faite par le référent de la distribution, le paiement aux producteurs va pouvoir être déclenché.

A noter : si le marché n'a pas activé la solution de paiement en ligne, les modalités de paiement doivent être convenues entre vous et l'administrateur du marché.

QUAND RECEVREZ-VOUS VOTRE RÈGLEMENT ?

L'argent de vos ventes est disponible 3 jours après la **VALIDATION DE LA VENTE** (délai incompressible) et est versé automatiquement le lundi.

Exemple 1 : la validation de la vente est faite le samedi 9/09. L'argent est disponible le mardi 12/09. Il est versé automatiquement aux producteurs le lundi 18/09, soit 9 jours après la validation.

Exemple 2 : la validation de la vente est faite le mercredi 06/09. L'argent est disponible le samedi 09/09, et versé automatiquement aux producteurs le lundi 11/09, soit 5 jours après la validation de la vente.

Etape 3 : Mettez à jour vos catalogues

Au fil de l'eau, les ventes passent et les saisons avec !

Pensez donc à mettre à jour régulièrement les informations des offres mises en vente :

- **Vos stocks** : dès lors que vos produits sont régulièrement mis à jour, mettez-les à jour au moins une fois par semaine, après chaque phase de vente. Toute mise à jour des stocks est automatiquement mise à jour dans les ventes ouvertes.
- **Vos offres en vente** : Vous pouvez ajouter ou enlever vos produits du catalogue selon leur disponibilité.
Attention, si le produit n'est plus du tout disponible pour la saison, nous vous recommandons surtout de l'archiver directement sur la page PRODUITS, en cliquant sur le bouton "Archiver" face à l'offre correspondante. Cela aura pour effet de le désactiver de tous les catalogues où il était présent, et vous pourrez le désarchiver le moment venu.
- **Vos prix** : généralement mis à jour une fois par an. Pensez à mettre à jour vos prix directement dans l'onglet PRODUITS, puis en modifiant l'offre concernée, dès lors que ce changement intervient sur toutes les offres.

Ces changements seront par défaut actifs **seulement à la prochaine vente** dès lors qu'une commande est déjà ouverte. Ainsi les clients ne paient pas 2 prix différents sur une même vente.

Félicitations, vous êtes arrivé au bout de ce guide !



Maintenant, vous savez tout pour participer à un Marché Cagette.

Pour en savoir plus sur chacune des fonctionnalités, rendez-vous sur la [documentation](#).

Et n'oubliez pas : toute l'équipe Cagette est à vos côtés pour vous accompagner dans votre projet. N'hésitez pas à nous écrire à support@cagette.net.